

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE FLASH

2023



SOMMAIRE

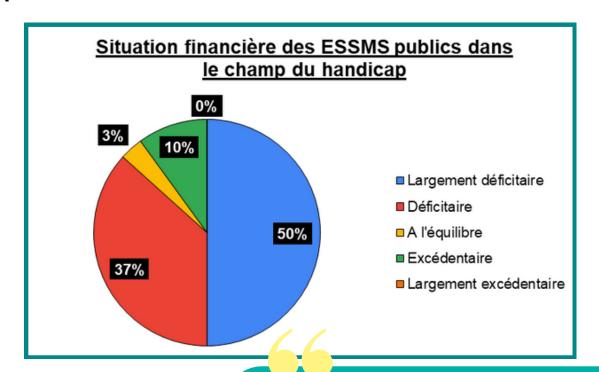
- 1 Introduction
- 2 Situation financière des ESSMS handicaps publics en 2023
- 3 Hausse généralisée des coûts pour les ESSMS handicaps publics
- 4 Dégradation de la santé financière des ESSMS handicaps publics
- Difficultés majeures de recrutement pour les ESSMS
- 6 Méthodologies et données de l'enquête
- 7 Conclusion

INTRODUCTION

Après avoir été alerté à plusieurs reprises par différents établissements sociaux et médicosociaux (ESSMS) publics œuvrant dans le champ du handicap concernant leurs difficultés financières et de recrutement, le GEPSo a décidé de lancer une enquête auprès ses adhérents pour récolter des chiffres et autres données à ce sujet.

Les résultats de ladite enquête sont présentée ci-dessous.

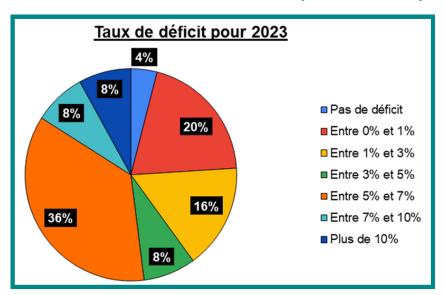
02 - Situation financière des ESSMS handicaps publics en 2023



87% DES STRUCTURES ÉNONCENT ÊTRE EN DÉFICIT FIN 2023 :

- 50% SONT LARGEMENT DÉFICITAIRES
- 37% SONT DÉFICITAIRES

Cela se traduit par le fait que :



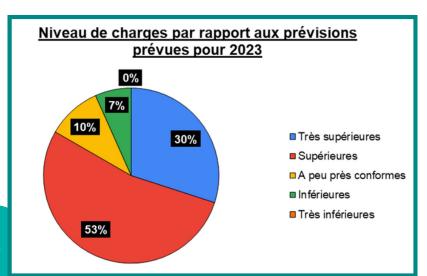
24%

DES STRUCTURES
ONT MOINS DE 1%
OU PAS DE DÉFICIT
EN 2023

76%

DES STRUCTURES
ONT PLUS DE 1% DE
DÉFICIT EN 2023

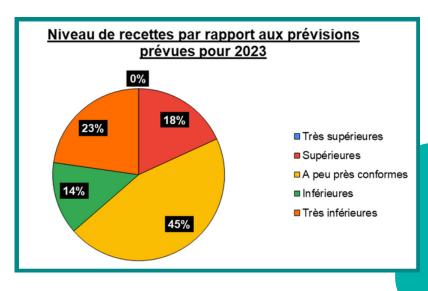
52% DES STRUCTURES ONT PLUS DE 5% DE DÉFICIT EN 2023



83 % ÉNONCENT AVOIR UN NIVEAU DE CHARGES SUPÉRIEUR À LEURS PRÉVISIONS POUR 2023

- 30% ONT UN NIVEAU TRÈS SUPÉRIEUR
- 53% ONT UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Dans le même temps :



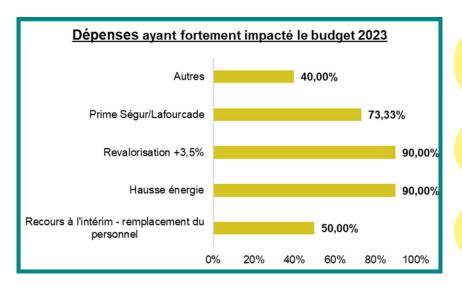
- 45% ÉNONCENT AVOIR EU UN NIVEAU DE RECETTES CONFORMES À LEURS PRÉVISIONS POUR 2023
- 37% ÉNONCENT MÊME AVOIR UN NIVEAU DE RECETTES INFÉRIEURES À LEURS PRÉVISIONS POUR 2023
- 14% ONT UN NIVEAU INFÉRIEUR
- 23% ONT UN NIVEAU TRÈS INFÉRIEUR

On constate que si 83% des ESSMS handicap publics ont dû faire face à un niveau de charges plus important que prévu, ces mêmes établissements ont dû composer pour 82% d'entre eux avec un niveau de recettes conforme voire inférieur à leurs prévisions pour 2023. Aussi, il est logique de constater que 87% terminent l'année 2023 en déficit avec même 50% qui sont largement déficitaires. En effet, 52% déclarent clôturer leur exercice budgétaire avec plus de 5% de déficit en 2023.

03 - Hausse généralisée des coûts pour les ESSMS handicaps publics

En 2023, l'inflation a provoqué une hausse moyenne des charges de + 14,17% pour les ESSMS handicaps publics

Cette forte hausse du niveau des charges en 2023 est causée :



POUR 90% DES STRUCTURES À LA HAUSSE DE L'ÉNERGIE ET À LA REVALORISATION DU POINT D'INDICE DE 3,5%.

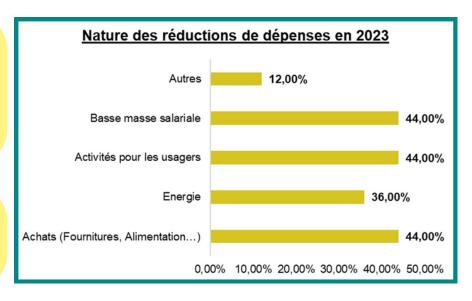
POUR 73% DES STRUCTURES À LA PRIME SÉGUR.

POUR 50% DES STRUCTURES AUX RECOURS À L'INTÉRIM.

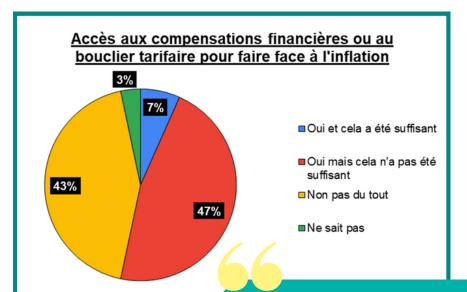
Face à l'inflation, 80,77% des établissements ont mis en place une politique de réduction des dépenses en 2023

POUR 44% DES STRUCTURES, CES RÉDUCTIONS DE DÉPENSES ONT AMENÉ À UNE BAISSE DES ACTIVITÉS POUR LES USAGERS, UNE BAISSE DES ACHATS DE LA STRUCTURE ET/OU À UNE RÉDUCTION DE LA MASSE SALARIALE.

POUR 36% DES STRUCTURES, CES RÉDUCTIONS DE DÉPENSES SONT PASSÉES PAR UNE BAISSE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE.

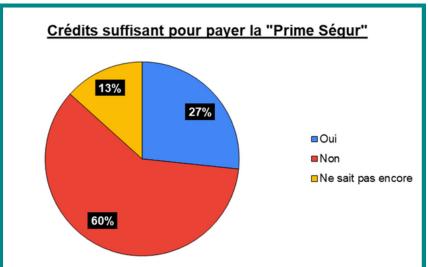


Face à ces hausses, les crédits et compensations financières n'ont eux pas été au rendez-vous des besoins des établissements



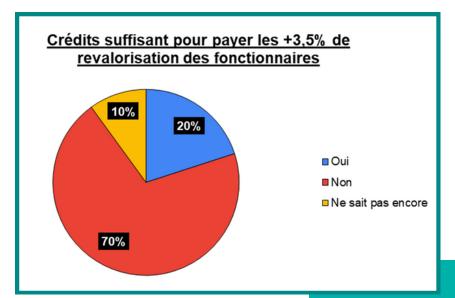
90% des établissements énoncent n'avoir pas assez ou pas du tout bénéficié de compensations financières* pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie.

- 43% n'ont pas du tout bénéficié de compensation.
- 47% en ont bénéficié mais à un niveau insuffisant



60% des établissements énoncent ne pas avoir bénéficié des crédits suffisants pour financer l'ensemble des « Revalorisations Ségur » de leurs agents y ayant droit.

^{*} En perspective, la question était « Inflation et hausse des coûts de l'énergie : avez-vous eu des compensations financières ou un accès au bouclier tarifaire pour faire face à l'inflation ? »

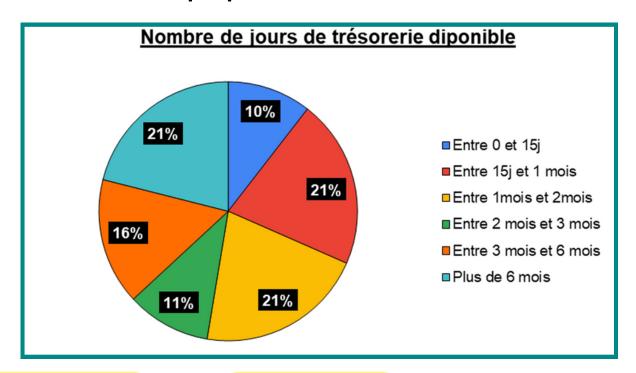


70% des établissements

énoncent également ne pas avoir pu bénéficier des crédits suffisants pour financer l'ensemble des coûts engendrés par la revalorisation de +3,5% du point d'indice de leurs agents de la fonction publique.

On constate que si les ESSMS handicap publics ont connu une hausse significative de leurs charges d'en moyenne +14,17%, ces hausses n'ont été pas ou qu'en partie compensées par les financeurs. Ainsi, 90% des établissements énoncent n'avoir pas assez ou pas du tout bénéficié de compensations financières pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie. Ils sont 60% à ne pas avoir également bénéficié des crédits suffisants concernant les « Revalorisations Ségur » et 70% à ne pas avoir eu accès aux crédits suffisants pour financer la revalorisation de +3,5% du point d'indice. Face à cet effet ciseau manifeste, les structures n'ont pas eu d'autres choix que de mettre en place des politiques de réduction ou limitation des dépenses. 80,77% d'entre elles ont ainsi mis en place une politique de réduction des dépenses en 2023, politique qui a en premier lieu entraîné une réduction du nombre d'activités proposées accompagnées, une baisse des achats de la structure et/ou à une réduction de la masse salariale.

04 - Dégradation de la santé financière des **ESSMS** handicaps publics



52%

DES ESSMS HANDICAP PUBLICS ONT MOINS DE 2 MOIS DE TRÉSORERIE **EN STOCK**

31%

ONT MOINS DE 1 MOIS DE **TRÉSORERIE**

19%

10%

ONT MOINS DE 15J DE TRÉSORERIE

■Négatif

■Nul ou quasi nul

□ Entre 1% et 3% ■Entre 3% et 5% ■Entre 5% et 10%

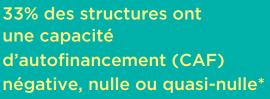
■Plus de 10%

Taux de capacité d'autofinancement

24%

9%

38%



- 38% des structures ont une CAF entre 1% et 3%
- 71% des structures ont donc une CAF de moins de 3%

La santé financière des ESSMS handicap publics s'est considérablement dégradé au cours des derniers mois. En effet, plus de la moitié d'entre elles (52%) disposent de moins de 2 mois de trésorerie et 31% disposent même de moins de 1 mois. De façon similaire, 33% de ces structures disposent d'une capacité d'autofinancement négative, nulle ou quasi-nulle. Ces chiffres soulignent l'incapacité budgétaire à laquelle est confrontée un certain nombre d'établissements, ces derniers ne pouvant plus avancer aucun frais sur leurs fonds propres ou encore financer eux-mêmes tout ou partie de leurs investissements.

05 - Difficultés majeures de recrutement pour les ESSMS

86,67% des établissements déclarent faire face à un manque de professionnel



93% des structures énoncent que le manque de professionnels impacte directement la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées

- 50% parlent d'un impact a minima important
- 23% parlent d'un impact très important.

En moyenne, 13,28% des professionnels des structures concernées n'ont toujours pas accès au CTI aujourd'hui.

Outre les difficultés financières, les ESSMS handicap publics font également face à des difficultés majeures de recrutement. En effet, 86,67% de ces derniers font face à un manque de professionnel au sein de leurs structures. Ce manque de professionnels a ensuite un impact direct sur la qualité de l'accompagnement proposée aux personnes accompagnées pour 93% des structures. 50% parlent alors d'un impact important et 23% d'un impact très important.

06 - Méthodologies et données de l'enquête



- L'enquête a été réalisé via un formulaire en ligne du 15 novembre 2023 au 9 Février 2024
- Au total, plus de 21% des adhérents du GEPSo (ESMS publics) œuvrant dans le champ du handicap ont répondu à cette enquête, soit 30 établissements gestionnaires.
- L'ensemble des établissements n'ayant pas pu répondre à toutes les questions de la présente enquête, certains résultats ici avancés se basent sur un nombre de réponses inférieur au nombre indiqué précédemment. Aussi, il convient de préciser que :
 - Environ 18% des adhérents handicap du GEPSo ont pu indiquer leur taux de déficit en 2023
 - Environ 15% des adhérents handicap du GEPSo ont pu indiquer leur niveau de recettes par rapport à leurs prévisions et leur capacité d'autofinancement
 - Environ 13% des adhérents handicap du GEPSo ont pu indiquer leur nombre de jours de trésorerie disponible
 - Environ 10% des adhérents handicap du GEPSo ont pu indiquer la hausse moyenne des charges qu'a provoqué l'inflation

99

07

CONCLUSION

Les données recueillies révèlent une situation alarmante pour les ESSMS publics œuvrant dans le domaine du handicap.

En 2023, une grande majorité de ces structures ont enregistré des déficits financiers importants, aggravés par une hausse généralisée des coûts et un manque de compensations publiques adéquates. Cette détérioration financière se traduit également par une diminution de la trésorerie et une capacité d'autofinancement souvent négative ou faible. Parallèlement, les ESSMS font face à des difficultés majeures de recrutement, mettant en péril la qualité de l'accompagnement des usagers.

Pour toutes ces raisons, il est crucial que des mesures soient prises rapidement pour répondre aux défis financiers et de recrutement qui touchent ces structures afin d'assurer la pérennité et la qualité des services offerts aux personnes en situation de handicap dans ces établissements.

Contacts presse

- 3 Jeanne Cornaille
- ieanne.cornaille@gepso.com
- 06 98 95 07 43
- 2 Thomas Larrieu
- thomas.larrieu@gepso.com
- 06 99 60 99 97

EN SAVOIR PLUS SUR

WWW.GEPSO.FR









